

CONSEIL D'ADMINISTRATION EPCC TERRE DE LOUIS PASTEUR	Réunion du : 17 février 2016
Délibération n°2016-06	Rapporteurs: Marie-Christine CHAUVIN

Présents: 12 Votants : 16 POUR : 14 – ABSTENTION : 2 – CONTRE : 0
--

Séance présidée par : Mme CHAUVIN

Sont présents : M. AMIENS, Mme BOURGEOIS, M. BRUNIAUX, Mme CHAUVIN, Mme COSSART, M. DAVID, M. FASSET, M. FRANCONY, M. MOLIN, M. SCHWARTZ, Mme SIMON, Mme VUILLEMIN-LAXENAIRE

Présents sans voix délibérative : M. ANCET (pour M. BONNIN), Mme SEILLES (pour M. BAHI), M. LAMBEY (pour M. CHANET), M. MAUBLANC

Sont excusés : M. BAHI, Mme BARTHOULOT, M. BONNIN, M. CHANET, M. ROLLAND, M. SERMIER, Mme TORCK

Donnent pouvoir : M. FALGA à Mme BOURGEOIS, M. FICHERE à M. DAVID, M. LEFEVRE à M. MOLIN, M. PERNOT à Mme CHAUVIN

VOTE DU BUDGET PRIMITIF

L'année 2015 peut être considérée comme la première année de fonctionnement de l'EPCC Terre de Louis Pasteur, marquée par la gestion sur un exercice presque complet des trois sites qui constituent l'établissement public, les deux maisons Pasteur de Dole et d'Arbois, ainsi que l'Atelier Pasteur.

L'année 2016 sera l'année qui viendra confirmer la pertinence de la gestion en EPCC de ces trois sites, et dessinera la faisabilité financière du projet du pôle Pasteur à Arbois, projet fondateur et fédérateur pour Terre de Louis Pasteur. Un prestataire sera choisi pour accompagner Terre de Louis Pasteur dans une campagne de levée de fonds faisant appel à de grands mécènes.

Le budget primitif 2016, soumis au vote du Conseil d'administration, a donc été élaboré afin de répondre à trois priorités :

- Continuer à assurer la gestion des trois sites en année pleine, développant des projets de qualité, visant à faire évoluer l'offre culturelle et touristique auprès du public, ainsi qu'à augmenter encore la fréquentation des deux maisons et de l'Atelier Pasteur,
- Permettre à Terre de Louis Pasteur de choisir un prestataire pour mener à bien la campagne de levée de fonds pour la réalisation du Pôle Pasteur, via une procédure d'appel d'offres, en vue de proposer aux collectivités concernées d'inscrire en 2017 les premiers financements pour le pôle Pasteur à Arbois.
- Intégrer les restes à réaliser des années précédentes, et tenir compte des difficultés financières de certaines collectivités membres de l'EPCC en diminuant de 20 à 25% leurs contributions. En 2016, L'EPCC Terre de Louis Pasteur consommera son excédent qui était essentiellement dû aux contributions du Département des années antérieures.

Les grands équilibres du budget primitif 2015 se réalisent ainsi à hauteur de 799 748.38 € pour la section de fonctionnement et de 165 098 € pour la section d'investissement.

S'agissant de la section de fonctionnement, les deux principaux chapitres de dépenses sont ceux afférents aux charges à caractère général (011) et aux charges de personnel (012).

Le chapitre relatif aux charges à caractère général est calibré de sorte que l'E.P.C.C. soit en mesure de prendre en charge tous les frais de fonctionnement des trois structures existantes sur une année pleine (politique d'animation scientifique et culturelle, expositions temporaires, petit entretien au sein des bâtiments, entretien du jardin d'Arbois, interventions diverses, fluides, assurances, ménage, maintenance...).

Ce chapitre comporte également les flux nécessaires à la prise en charge d'études ou d'achats de prestations en matière de communication, publication, promotion. Ce chapitre comporte la somme de 65 000 euros envisagée pour rémunérer le prestataire qui sera choisi pour accompagner Terre de Louis Pasteur dans la levée de fonds.

Les inscriptions budgétaires permettent également d'assumer, en année pleine, les charges relatives au personnel en poste au sein de l'EPCC. La masse salariale prévisionnelle 2016 a donc été évaluée au plus près du besoin, tenant compte des besoins en vacation.


S'agissant de la section d'investissement, le budget vise à répondre à d'éventuels besoins en matériel (du type mobilier, matériel informatique) et prévoit les crédits nécessaires pour prendre en charge les différentes composantes du projet de serious game à Dole (création de l'application, achat du matériel d'exposition...)

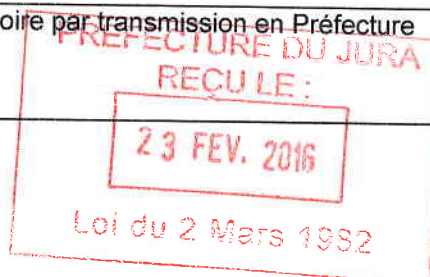
Concernant les recettes, l'équilibre du projet soumis à votre approbation repose sur les produits d'exploitation des différents sites, sur la recherche de subsides issus du mécénat de la Fondation Maison de Louis Pasteur de l'Académie des Sciences, et sur la subvention de la région Bourgogne Franche-Comté, accordée pour le projet de serious game à Dole.

Tout ceci repose également sur les contributions de fonctionnement des membres. Celles-ci sont fixées au budget primitif 2016, conformément aux conventions financières particulières adoptées par le conseil d'administration.

DELIBERATION N°2016-06 du 17 février 2016

Le Conseil d'Administration, par 14 voix pour et 2 abstentions (Mme COSSART et M. BRUNIAUX), approuve le Budget Primitif de l'exercice 2016 de l'établissement public de coopération culturelle « Terre de Louis Pasteur » au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Délibération n° 2016-06 du 17 février 2016	La Présidente Marie-Christine CHAUVIN 
Certifié exécutoire par transmission en Préfecture le	Et publication / Notification le : 23/02/2016



E.P.C.C TERRE DE LOUIS PASTEUR

Chapîtres		Budget Primitif 2016
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
011	Charges à caractère général	330 646,31
012	Charges de personnel	394 041,07
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion	9 000,00
	Total des dépenses de gestion courante	733 687,38
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	16 764,00
68	Dotations aux provisions	
022	Dépenses imprévues	
	Total dépenses réelles de Fonctionnement	750 451,38
042	Opérations d'ordres de transferts entres sections (dotations aux amortissements et provisions)	0,00
043	Opérations d'ordres intérieures à la section	
023	Viement à la section d'investissement	49 297,00
	Total dépenses d'ordre de Fonctionnement	49 297,00
	Total dépenses de Fonctionnement	799 748,38
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
002	Excédent ordinaire reporté	213 451,38
013	Atténuations de charges	
70	Produits des services	153 000,00
73	Impôts et taxes	
74	Dotations et participations	429 000,00
75	Autres produits de gestion courante	
	Total des recettes de gestion courante	795 451,38
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions	
	Total recettes réelles de Fonctionnement	795 451,38
042	Opérations d'ordres de transferts entres sections (dotations aux amortissements et provisions)	4 297,00
043	Opérations d'ordres intérieures à la section	
	Total recettes d'ordres de Fonctionnement	4 297,00
	Total recettes de Fonctionnement	799 748,38

Chapîtres		Budget Primitif 2016
SECTION D'INVESTISSEMENT		
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
001	Déficit reporté	74 037,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	52 764,00
21	Immobilisations corporelles	34 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	
	Total des dépenses d'équipement	160 801,00
020	Dépenses imprévues	
	Total dépenses réelles d'Investissement	160 801,00
040	Opérations d'ordres de transferts entre sections	4 297,00
041	Opérations patrimoniales	
	Total dépenses d'ordre d'Investissement	4 297,00
	Total dépenses d'Investissement	165 098,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT		
10	Dotations, fonds divers, réserves	74 037,00
1068	Affectation du résultat	
13	Subventions d'investissement	25 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	
26	Participations et créances rattachées	
28	amortissements	16 764,00
024	Produits des cessions des immobilisations	
	Total recettes réelles d'Investissement	115 801,00
041	Opérations patrimoniales	
040	Opérations d'ordres de transferts entres sections (dotations aux amortissements et provisions)	49 297,00
021	Viement de la section de fonctionnement	
	Total recettes d'ordre d'Investissement	49 297,00
	Total recettes d'Investissement	165 098,00